



Commune de Vulruz

ELECTION COMPLEMENTAIRE COMMUNALE

L'élection complémentaire au Conseil communal de Vulruz, à la suite de la démission de M. Michel Geinoz, est organisée ce 27 janvier 2019.

A l'occasion de cette élection complémentaire, 2 listes ont été déposées dans les délais légaux :

liste n° 1: Entente communale

BORCARD Alexandre, 1988

liste n° 2: Indépendante

CHATELAN Bernard, 1957

L'élection de ce membre au Conseil communal de Vulruz aura lieu selon le mode de scrutin majoritaire.

Pour le vote anticipé, nous rappelons que le certificat doit être **signé**, et dans le cas où il est déposé dans la boîte aux lettres du Secrétariat communal, il doit l'être avant le dimanche 27 janvier, à **09.00 heures**, faute de quoi cette enveloppe ne pourra pas être prise en compte.

Le Conseil communal